

**Modèle de lettre d'accompagnement de la déclaration de
dispense d'agrément**

Produits de la pêche (transformés ou non) escargots

A _____ le _____

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres

A l'attention de la

Direction Départementale des Services Vétérinaires
210, avenue de la Venise Verte
B.P. 525
79022 NIORT CEDEX

Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions de l'article 12 de l'arrêté ministériel du 8 juin 2006, fixant les conditions dans lesquelles certains établissements mettant sur le marché des produits de la pêche et/ou des escargots peuvent être dispensés de l'agrément sanitaire, j'ai l'honneur de vous adresser une fiche de déclaration précisant, à ce jour, les coordonnées de mon entreprise ainsi que les caractéristiques de son activité de livraison à des détaillants ou des restaurants.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments distingués.

FICHE DE DECLARATION EN VUE D'UNE DEMANDE DISPENSE A L'AGREMENT SANITAIRE

-=-=-=-=-

Arrêté ministériel du 8 juin 2006 relatif à l'agrément des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale

A retourner à : **Direction Départementale des Services Vétérinaires des Deux-Sèvres**
210, avenue de la Venise Verte – B.P. 525
79022 NIORT CEDEX

A renouveler tous les ans avant la date anniversaire du dépôt de déclaration

Identification de l'établissement	
Etablissement : _____	
SIRET : _____	
Propriétaire : _____	
Activité : _____	
Adresse : rue _____ n° _____	
Code postal <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> Ville _____	
Téléphone : _____	
Fax : _____	
e-mail : _____	

(1) Limitation géographique de 80 km entre l'établissement de production et le lieu de livraison.

(2) Le poids total des produits remis à des détaillants, des restaurateurs (fêtes familiales non comprises) ou des entreprises de restauration collective respecte les exigences précisées dans le tableau ci dessous :

Catégorie de produits	Quantité (en kg)	Quantité à ne pas dépasser par semaine	
		Ne représente pas plus de 30% de mon activité globale	Sans respect
- Produits non transformés de la pêche (réfrigéré ou congelé, préparé ou entier)	250kg	100kg
- Produits transformés de la pêche (salé, fumé, plat cuisiné)	250kg	100kg
- Escargots (entiers, préparés ou transformés)	100kg	30kg

Liste des établissements livrés régulièrement

Nom et l'entreprise	Adresse	Catégorie de produits	Quantités/sem.

Fait à _____ le _____

Cachet de l'établissement

Signature